



News N°15

Le 29 juin 2015

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

Le mois de juin se termine et nous avons des informations à vous transmettre au sujet de l'éolien; un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site : [http://appge-comiac.e-](http://appge-comiac.e-monsite.com/)

[monsite.com/](http://appge-comiac.e-monsite.com/)

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

Nous avons envoyé à tous les sénateurs la proposition d'amendement par internet. Plusieurs sénateurs ont repris notre amendement de 6 fois la hauteur totale d'une éolienne entre les habitations et les aérogénérateurs.

Sur le site du Sénat 250 amendements ont été déposés dont 16 amendements pour l'article 38 bis BA et 2 amendements qui reprennent notre proposition, l'un étant déposé par [M. Requier sénateur du Lot](#)

Le Sénat débattera des amendements en séances publiques du 9 au 17 juillet.

Nous serons attentifs.

L'Assemblée Nationale votera en dernier en 3<sup>ème</sup> lecture, probablement avant fin juillet. [Nous mettrons en ligne](#) les informations dès que nous les aurons et nous vous tiendrons au courant des actions à envisager auprès des députés

Autres informations :

- La préfète a refusé le permis de construire du parc éolien à Castelnaud-Montratier 46170. [Lire le résumé fait par la Dépêche le 1<sup>er</sup> juin](#)

Dans les attendus de la décision, nous notons : *«l'implantation d'éoliennes serait en contradiction totale avec la vocation naturelle et patrimoniale du secteur.»* Le promoteur a 2 mois pour faire appel de la décision

- Nous avons l'intention de rencontrer Madame la préfète, afin de lui exposer le problème des Gorges de la Cère.
- Nous envisageons aussi de rédiger une pétition avec l'association de la Xaintrie qui, de l'autre côté de la Cère, dans une autre région et un autre département, lutte pour empêcher que des éoliennes de 200m de haut soient installées du côté de Mercoeur et viennent troubler les oiseaux des gorges.
- Le médiateur de l'énergie, Jean Gaubert, constate que la CSPE a été multipliée par 4 en moins de 10 ans ! Alors qu'elle représentait en moyenne 48 € par an en 2007, elle se monte aujourd'hui à 211 €. Lire la suite sur [maire-info](#)
- Le 18 juin 2015, le gouvernement britannique a fait deux annonces qui signalent la fin de parcs éoliens terrestres dans des endroits où ils ne sont pas pris en charge par les gens qui y vivent. [Lire la suite](#)

- Nausées, troubles du sommeil, dépression... des témoignages de riverains s'élèvent contre les éoliennes [En savoir plus](#) sur le site de [www.capital.fr](http://www.capital.fr)

Nous avons décidé que cette année notre Assemblée Générale se tiendrait le jeudi 6 août matin. Nous avons décidé que cette année notre **Assemblée Générale se tiendrait le jeudi 6 août matin.**

**Seuls les adhérents à jour de cotisation pourront voter.**

**Vous pouvez trouver le bulletin d'adhésion en [cliquant sur le lien.](#)**

Une invitation à cette assemblée générale sera envoyée vers le 18 juillet par internet

Merci encore de ce que vous pourrez faire pour nous aider; n'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis.

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE

[appge-comiac@laposte.net](mailto:appge-comiac@laposte.net) 01.48.43.57.35 ou 06.43.80.15.87

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

pour vous désabonner : [Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)